ABONNEMENT.

ıblées

URBS

rié de Charelanaine.

ANNÉE

dressé

=

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

LIEGHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. s. 20 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RESERVES SURT FAITES.

Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;

Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

ont pas rendus.

On S'abonne:

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis controire. — L'abonnement doit être payé d'avances.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR 11 Mars 1884.

1 7 9

INQUIÉTUDES DU GOUVERNEMENT.

Nous nous étonnons de l'émotion qu'a provoqué la circulaire de M. Schnerb, directeur de la sûreté générale.

Rien ne nous semble moins extraordinaire que l'envoi de ce document aux prétels.

Le gouvernement voit grandir chaque jour les forces du parti royaliste : il s'inquiète et demande des renseignements à ses préfets.

Rien n'est plus naturel. Les républicains ont épuisé, par leurs folies et par leurs vols, le budget de la France, et les voici acculés à la nécessité d'augmenter encore les impôts. Par la défiance trop légitime qu'a toujours inspiré leur gouvernement et par des traités désastreux, ils ruinent notre commerce, notre industrie, notre agriculture; par leurs théories et leurs déclamations, ils ont poussé les ouvriers à la guerre contre les patrons; par la faiblesse de leur gouvernement, ils sont impuissants aujourd'hui devant les grèves qu'ils ont déchainées; par les lois qu'ils votent, ils préparent la transformation de ces grèves en guerres sociales; ils ont lancé nos soldats dans des expéditions mal préparées, à la conquête de colonies lointaines, sans avoir créé de troupes coloniales et au risque de désorganiser l'armée nécessaire à la protection du territoire même de la France; ils ont réduit notre pays à un isolement absolu en Europe en face de la haine toujours menaçante des Allemands. La défiance de l'avenir est générale : on craint la guerre étrangère, on craint la guerre civile, on craint la Révolution. Le pays s'éloigne de la Répu-blique et se familiarise avec l'idée du réta-

Le gouvernement républicain s'effraie. Le ministère de l'intérieur demande aux préfets des renseignements sur le parti royaliste, sur son organisation, sur ses progrès, sur ses moyens d'action, ses comités et ses journaux... Quoi de plus naturel? Les inquiétudes du gouvernement de la République sont très-faciles à concevoir et les moyens qu'il emploie pour se défendre ou plutôt pour se rassurer sont parfaitement légitimes: aucun gouvernement n'a manqué de s'en servir un peu avant d'être renversé.

La circulaire de M. Schnerb ne dit pas tout, du reste: les journaux d'extrême gauche la complètent heureusement.

Les doutes qui se sont répandus dans le pays sur l'éternité de la République auraient envahi, dit-on, l'esprit de certains sénateurs et même de députés républicains. Plusieurs d'entre eux, pour éclaircir ces doutes, se seraient fait présenter à Monsieur le Comte de Paris, qui les aurait aidés, avec beaucoup de complaisance et de bonne grâce, à sortir d'incertitude. Bref, l'Intransigeant affirme que, dans certaines circonstances graves, la monarchie pourrait compter, dans les deux Chambres réunies en Congrès, sur 380 voix: et le même journal insinue qu'il ne nous serait peut-être pas impossible de conquérir les cinquante et quelques membres du Congrès dont l'appoint nous serait encore nécessaire pour avoir dans cette Assemblée une majorité monarchique.

Ce qu'il y a de vrai en tout cela, on concoit aisément que nous n'ayons pas à le dire. Mais, nous pouvons l'affirmer, nous ne verrions aucun inconvénient à ce que M. Schnerb, directeur de la sûreté générale, écrivit à cet égard une seconde circulaire et fit procéder à une nouvelle enquête.

Celle que l'on fait en ce moment sur nos journaux et nos comités n'a rien qui nous effraie, rien qui nous gêne.

Nos journaux ont le droit d'exister et de combattre le gouvernement en vertu des lois existantes.

mités républicains créés alors que les conservateurs étaient au pouvoir et qui subsistent aujourd'hui.

Nous saisissons même l'occasion que nous offre M. le directeur de la sûreté générale pour engager les royalistes à augmenter encore le nombre de leurs comités et celui de leurs journaux. Les craintes et les précautions de nos adversaires montrent à ceux de nos amis qui pouvaient douter de notre activité, l'importance de ce qui se fait parmi nous.

EMILE COLLAS.

L'UNION MONARCHIQUE.

L'heure présente, assurément, est l'une des plus tristes de notre histoire. Les maux dont souffre le pays s'aggravent chaque jour davantage. Tous les principes sont ébranlés. Tous les intérêts sont compromis. Toutes les institutions chancellent.

A l'intérieur, l'Église persécutée; l'enseignement chrétien supprimé à coup de lois, ou, quand les lois ne suffisent pas, à coup de décrets; les libertées violées, les finances dilapidées comme à plaisir; les grèves, les revendications sociales; la magistrature mise, par une loi abominable, entre les mains d'un gouvernement sans scrupule; enfin, tous les dangers, tous les périls, et, peut-être, dans un prochain avenir, toutes les hontes.

A l'extérieur, notre vieux prestige national à la veille de disparaître; l'isolement au milieu de monarchies qu'effraient à juste titre des menées révolutionnaires dont elles commencent à sentir les effets; des traités d'alliance signés sans nous, et, par conséquent, contre nous; une situation si mauvaise que l'on se demande si elle pourrait être pire

Et pourtant, malgré toutes ces ruines accumulées, en dépit de tous ces symptômes de mort, qui de nous n'a pas une confiance invincible dans l'avenir de notre patrie, dans un avenir brillant, glorieux et prospère?

D'où vient cette espérance et quelle est sa

raison d'être? Elle est tout entière dans un seul fait: l'Union qui, d'un bout de la France à l'autre, s'établit et, chaque jour, se resserre davantage entre les honnêles gens de tous les partis autour du prince que le droit et la tradition désignent comme l'héritier de M. le comte de Chambord, et dont la haute valeur personnelle est universellement reconnue: M. le comte de Paris.

M. le comte de Paris est l'avenir de la monarchie et la monarchie est l'avenir de la Fsance.

L'avenir n'est pas à la République. « L'essai loyal » de la République modérée a duré ce que dure une illusion d'extrême jeunesse: elle a disparu à jamais. La République actuelle, celle de l'opportunisme, est à l'agonie. S'il nous faut passer par une République radicale, ce sera un moment de crise comme la Commune, de lagubre mémoire.

L'Empire, souvenir de gloires, mais aussi de désastres, est tombé pour toujours. Le dernier espoir des impérialistes a disparu avec le jeune et noble prince dont la mort glorieuse termina dignement l'épopée de sa

L'avenir, c'est l'autorité légitime ramenant avec elle les vraies libertés; c'est la religion honorée et respectée; c'est le chef de la Maison de France venant arracher la patrie aux politiciens qui la dévorent, aux anarchistes qui en convoitent les lambeaux; c'est l'ordre, la sécurité, le repos rendu aux consciences; les finances restaurées, tous les intérêts protégés, tous les droits rétablis; c'est la France, forte au dedans, grande au dehors; c'est d'un mot la monarchie!

Chronique générale.

Il paraît que le vote de l'ordre du jour pur et simple qui a servi de conclusion à l'interpellation Girard sur les grèves d'Anzin n'a pas ramené le calme parmi les mineurs. La séance du conseil des ministres tenue samedi matin a été presqu'entièrement consacrée à l'examen de cette question. MM.

19 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

blissement de la monarchie. Les élections

commencent à devenir mauvaises pour la

CHATRAU DE ROCNOIR

Deuxième partie.

HUIT ANS APRÈS.

IX. - LA PERME DU TREMBLAY.

Tandis que le pataud roule foudroyé, le comte de Bouillancourt et son fils se précipitent vers le marquis de Rocnoir, qu'une perte considérable de sang et les émotions inévitables au milieu des terribles événements qui furent sur le point de lui devenir si funestes, avaient enfin abattu et affaissé dans une sorte d'aburissement et de prostration.

Sans perdre de temps et dans la crainte d'être poursuivi, le comte forma de son fusil et de celui de son fils un brancard, sur lequel ils déposèrent leurs manteaux et placèrent le marquis le moins mal qu'il leur fut possible.

Puis, avec toute la rapidité que leur permettait l'état du marquis, ils s'éloignèrent du théâtre du

drame, sur lequel le coup de fusil pouvait avoir appelé l'attention.

Nos comités ont le même droit de s'orga-

niser et de vivre que les innombrables co-

Leur crainte était fondée.

Les deux gendarmes, qui n'avaient suivi que par manière d'acquit les traces du pataud, étonnés du coup de feu, crurent d'abord que le pataud avait de nouveau tiré sur le fugitif. Dans son indignation, le vieux brigadier s'écria instinctivement:

Le misérable ! il a tiré-sur un homme désar-

Et, mus par la même pensée, les gendarmes se précipitèrent du côté où le bruit s'était fait entendre.

Cependant ils ne parvinrent pas sans beaucoup de peine à la hutte où la scène sanglante avait eu un dénouement qu'ils ne pouvaient guère prévoir.

Grande fut leur surprise de voir le pataud étendu sans vie là où ils croyaient trouver le marquis.

— Que s'est-il donc passé? se demandèrent-ils?

— Que s'est-il donc passé? se demandèrent-ils? Subissant bientôt la force de l'habitude qui ponsse tout gendarme, tout agent de la police à faire des recherches, ils se mirent à la poursuite de l'inconnu.

En effet, tout semblait mystérieux dans la mort

Il était armé, il poursuiva it un ennemi blessé et on le trouvait baigné dans son sang et le fugitif avait disparu.

Pendant que les gendarmes se mettent à la peur-

suite du marquis et de ses défenseurs, suivons ces derniers, qui, en suyant, sont arrivés auprès d'une vaste ferme construite sur la lisière de la forêt.

Là, le comte et son fils se concertèrent avec le marquis, qui avait repris ses sons et avec eux ses instincts de générosité.

- Laissez-moi, disait-il; veillez à votre propre conservation, que vous mettez en péril à cause de moi...

— Vous abandonner! repartit le comte de Bouillancourt avec indignation. C'est vous, marquis de Rocnoir, vous qui nous avez donné l'exemple d'un courage surhumain, vous notre chef, qui nous conseillez une lâcheté!

- Je comprendrais ce sacrifice s'il pouvait m'être utile, répondit le marquis, mais...

— Assez! marquis; nous vous sauverons ou nous mourrons avec vous; mais nous ne reverrons pas lâchement notre demeure, où tant d'actes d'honneur ont été accomplis par nos ancêtres.

» Octave, dit-il à son fils, veille sur notre ami ; je vais frapper à la porte de cette ferme. Peut-être est-ce une demeure hospitalière.

Au moment où le comte se dirigeait vers la ferme, il aperçut deux jeunes gens, le fusil en bandoulière. It se blottit aussitôt dans un fourré, dans la crainte d'être découvert. Mais cette précaution fut insuffisante. Les deux chasseurs s'avancèrent vers lui. L'aîné semblait agé de quarante ans; tout en lui

respirait l'énergie : on sentait qu'il était accoutumé à vaincre la nature.

Le plus jeune n'avait que dix-huit ans; mais déjà, sous ses traits juvénils, on voyait percer l'énergie. Les caractères se forment vite dans l'adver-

Le comte, comprenant qu'il était découvert, craignant de rendre sa situation plus fâcheuse en fuyant, voulant, en cas de péril, attirer sur lui le danger, afin que son fils et le marquis pussent s'éloigner, s'avança résolûment vers les deux individus.

Comme il était déguisé en ouvrier du pays, il leur demanda s'ils connaissaient les habitants de la ferme, et si le maître n'avait pas besoin de bons bras pour l'aider dans ses travaux.

Après avoir jeté un coup d'œil scrutateur sur le comte, qui avait bien pu se revêtir de l'habillement du travailleur, mais qui ne pensait pas assez à se dépouiller de l'urbanité qui perce toujours chez l'homme de la haute société, le plus âgé des chasseurs dit avec un sourire à la fois narquois et bienveillant:

- La fermière du Tremblay, notre mère, n'a certes pas besoin d'ouvriers; mais elle vous recevra avec plaisir, Monsieur, car elle vient en aide à tous ceux qui souffrent.

Le comte, comprenant qu'il était deviné, mais qu'il avait en face de lui des jeunes gens élevés dans

Ferry et Waldeck-Rousseau n'ont pas caché les très-sérieuses inquiétudes que leur inspiraient les agitations du pays minier qui, sous l'influence « d'excitations malsaines », pouvaient se généraliser et dégénérer en un vaste mouvement révolutionnaire socialiste. Les nouvelles venues des départements miniers et l'effervescence qui règne dans les milieux ouvriers de Paris légitiment ces inquiétudes.

Il est trop manifeste que le mouvement socialiste, dans ce qu'il a de plus caractéristique en fait de négations sociales, s'est considérablement développé en ces dernières années. Mais les premiers fauteurs « d'excilations malsaines » ne sont-ce pas les ministres qui ont successivement attaqué la religion, la propriété, la magistrature, l'armée, et dans lequel des ministres crocheteurs, M. Ferry et la plupart de ses collègues, n'ont-ils pas manié le crochet?

Aujourd'hui, où qu'ils jettent les yeux, ils ne voient plus que dangers pour eux. Parmi les véritables travailleurs, les hommes de famille et d'ordre, ce qu'ils nomment la conspiration, c'est-à-dire le progrès des idées conservatrices et sociales, grandit. C'est incontestable!

Parmi les travailleurs qui ne travaillent pas, parmi les inconscients dont ils ont fait l'éducation moutonnière en matière électorale, le socialisme gagne du terrain et menace ses cornacs d'hier. C'est non moins incontestable, mais à qui la faute, sinon à ces cornacs qui n'osent même pas aujourd'hui refuser aux survivants des meneurs de « l'année maudite » l'autorisation d'élever un monument aux manes des brûleurs de Paris.

Il serait puéril de nier que le mouvement socialiste ne constitue aujourd'hui un grave péril. Mais les mains qui ont allumé l'incendie seraient impuissantes à l'éleindre.

Toujours le gaspillage | On a distribué hier aux députés un projet de loi autorisant le conseil général de l'Hérault à s'imposer extraordinairement, pendant dix ans, un centime additionnel au principal des quatre contributions directes, pour en affecter le produit aux dépenses de l'instruction pu-

Or, déjà, ce même département avait été autorisé à s'imposer pendant sept ans, à partir de 1878, 4 centime 60 centièmes additionnels pour payer une partie des frais de la prétendue gratuité de l'enseignement primaire.

D'autre part, un second projet de loi, également compris dans la distribution de ce jour, autorise le département des Landes à emprunter à la caisse des chemins vicinaux une somme de cinq cent mille francs et à s'imposer extraordinairement, pendant trente ans, un centime et demi additionnel.

Ce sont là des faits qui sont loin d'être isolés. Chaque jour voit nos départements et nos communes accroître leurs dépenses, augmenter leurs dettes, ajouter aux impositions déjà si lourdes qui pèsent sur eux. En même temps, les budgets de l'Etat se soldent en déficit et s'équilibrent au moyen de l'emprunt. A chaque instant cette alternative se pose avec une actualité de plus en plus saisissante: ou la chute de la République ou la banqueroute de la France.

Le mode de nomination des instituteurs

est revenu samedi en discussion. M. de Lanessan qui, a-t-il dit, n'est pas plus partisan de la nomination des instituteurs par le préfet que par le recteur, a opiné aujourd'hui pour le recleur parce qu'entre deux maux il faut choisir le moindre. M. de Lanessan a dit de fort bonnes choses, mais il a, à tort, rangé au nombre « des théories excellentes mais idéales » celle qui veut que l'instruction primaire soit essentiellement samiliale, qui dit que cette instruction doit incomber au père et à la mère de famille. C'est bien en effet le foyer de la famille qui doit chauffer le premier moule de l'enfant et c'est le droit imprescriptible du père de famille, si les luttes et les besoins de la vie le forcent à éloigner de lui son enfant et à le confier à des mains étrangères, de pouvoir choisir ces mains et de ne point passer sous les fourches caudines de l'Etat. M. Lanjuinais s'est malicieusement servi des anciens discours de M. Paul Bert, qui sont, il est vrai, en désaccord absolu avec les discours de Paul Bert d'aujourd'hui, pour ramener sur le terrain pratique ce que M. de Lanessan a trop modestement nommé ses idéalismes. Mais la Chambre a bien entendu pris parti pour le despotisme et par 304 voix contre 207 a jelé aux mains des préfets, c'est-à-dire de l'Etat, la nomination des instituteurs exclusivement laïques bien entendu auxquels le père de famille devra de gré ou de force confier ses nu extronoleid enter an refeiit sol

Les bruits de remaniement ministériel circulent toujours dans les couloirs de la Chambre. Mais aujourd'hui on se rabat sur un replâtrage, M. Brisson, on l'a fait pres-

sentir, opposant un non possumus. Les amis de M. Raynal et ceux de M. Rouvier veulent absolument que M. Tirard soit condamné à disparaître; ils assurent d'autre part que M. Hérisson, l'ami des porcs américains, serait tout disposé à suivre dans sa retraite le ministre des finances. Ce sont là évidemment des ballons d'essai. Cependant il paraît certain que M. Jules Ferry voudrait rejeunir un peu son ministère. Son cabinet est défraîchi, lezardé, décrépit, avec quelques menues réparations, M. Ferry espère avoir encore un cabinet fort présentable. Mais les ministres condamnés ne semblent pas disposés à apporter au président du Conseil leurs démissions sur un plateau, et, d'autre part, il est à craindre qu'en leur ménageant un guet-apens au sein de la Chambre, le ministère tout entier disparaisse dans le piège.

de mort, qui de pare u'à presume confle Une interpellation sera prochainement déposée sur la circulaire Schnerb. L'ami complaisant qui la développera demandera au gouvernement de faire connaître les résultats de l'enquête à laquelle les présets auront dû se livrer.

**

On annonce que le rendement des impôts pendant le mois de février dernier a malheureusement suivi la progression descendante du mois de janvier; il résulte, en effet, du relevé qui vient d'être fait au ministère des finances, que le rendement est inférieur de 4 millions et demi, en chiffres ronds, aux prévisions des plus-values. Encore le déficit serait-il plus considérable et s'élèverait-il à 8 millions et demi si, au lieu de calculer sur un mois de 29 jours, on avait calculé sur un mois de 28 jours seule-

Le rendement apparent bénéficie, en effet, de la bissextilité de l'année pour un chiffre de 4 millions environ.

On lit dans l'Evenement :

« Un journal confirme, dans un article qui a des allures inspirées, les informations que nous avons données au sujet des intentions du gouvernement à l'égard de la famille d'Orléans.

» Il n'y a rien de décidé, mais les princes sont surveillés, en particulier Monsieur le Comte de Paris, héritier politique de Monsieur le Comte de Chambord.

» Le jour où il sera prouvé que les membres de la famille d'Orléans conspirent contre la République, le gouvernement demandera aux Chambres l'autorisation de sévir, car il estime qu'il ne peut agir sans leur consentement. »

Voici la conclusion de l'article du Paris auquel l'Evenement fait allusion:

« Il est donc faux de prélendre qu'un arrêté immédiat d'expulsion doive être pris contre Monsieur le Comte de Paris, - les journaux qui parlent de cet arrêté ignorent sans doute que ce personnage, étant citoyen français, ne peut être exilé que par une décision législative, - et il est également faux de dire que le gouvernement, par une faiblesse qui pourrait être assimilée à une véritable trahison, compromet la République et prépare la royauté.

» Le jour où Monsieur le Comte de Paris aura donné au ministère l'occasion, qui a fait jusqu'à présent défaut, de motiver sérieusement une mesure exceptionnelle, il n'est pas douteux que cette mesure sera prise, de concert, par le ministère, la Chambre et le Sénat. Cette dernière Assemblée elle-même n'hésitera pas, dès qu'il lui sera démontré que le prétendant conspire. »

Nous lisons dans l'Évenement:

« On nous affirme que l'État fait chaque année à une maison d'Allemagne, — de Hanovre, pour préciser — des commandes s'élevant chaque année à environ une dizaine de millions.

» Que pense de cela le ministère de la guerre?

Et que pense la commission des 44 de

ces dix millions de travail fait par les Alle. mands au détriment des ouvriers français?

MACHINE INFERNALE DE LYON.

mi

etr

pli ag pe

Voici d'après une dépêche adressée de Lyon au Gauleis des renseignements complé. mentaires sur la découverte de la machine infernale dirigée contre M. le comte de

Le commissionnaire qui apporta le colis à la gare présenta à l'employé une déclaration écrite d'avance, disant que la boîte con. tenait divers échantillons de soierie et de quincaillerie. Cette déclaration était signée: Becker, rue des Feuillants. Or, celle rue n'existe pas à Lyon; il y a. en revanche, la petite et la grande rue des Feuillants.

Le commissionnaire, par deux fois diffé. rentes, insista pour que le colis sût expédié le jour même; puis il se retira après avoir payé 4 fr. 25 pour le transport.

Les doutes s'élevèrent dans l'esprit de l'employé, M. Denis, lorsqu'il lut l'adresse du destinataire; ces doutes furent partagés par le chef de bureau qui ne voulut pas croire que cette boîte ne renfermait que des échantillons. On remarqua alors que l'a. dresse de l'expéditeur était fausse, ce qui confirma les soupçons.

Immédiatement, on fit prévenir M. Du. plaquet, commissaire de police, qui arriva bientôt, saisit le colis et le sit transporter au poste de police.

La préfecture et le parquet furent informés et, sur les ordres reçus, M. Duplaquet et le commissaire attaché à la sûreté, M. Morin, tentèrent de faire ouvrir cette botte. qui n'était fermée que par un couvercle glissant dans une coulisse.

Le couvercle sut facilement retiré sur une longueur de trois à quatre centimètres; mais, à ce point, il ne céda plus et l'on constata qu'il était retenu par un ressort placé à l'intérieur et ne cédant qu'à une forte trac-

L'ouverture, toutefois, était assez grande pour laisser apercevoir une forte cartouche métallique tenant toute la largeur de la boîte, et au-dessous de laquelle se trouvait une capsule dont une pression exercée sur ce ressort par la traction entière du couvercle devait évidemment déterminer l'explosion.

Cette boîte et son contenu furent transportés au dépôt d'artillerie pour y être

analysé. Une enquête a été aussitôt commencée. Sur les ordres de M. Paitel, secrétairegénéral pour la police, on procéda à la recherche du commissionnaire dont l'employé du chemin de fer avait pu donner le

Il fut retrouvé dimanche matin sur la place des Terreaux, à l'angle de la rue Romarin. Interrogé, il déclara que la veille, en effet, un individu à la mise convenable lui avait remis le colis dont il s'agissait avec la déclaration qu'il l'accompagnait; que ce personnage l'avait invité à insister pour que

les principes de l'honneur et de l'humanité, késitait encore cependant à révéler la présence du marquis et son fils, lorsqu'il entrevit dans le lointain deux gendermes qui étaient sortis de la forêt à cinq minutes de la ferme.

- Messieurs, dit le comte, je remets entre vos mains le comte de Bouillancourt, qui est devant veus, son fils et le marquis de Rocnoir qui se trouvent à quelques pas.

- Le marquis de Rocnoir, répétèrent les deux jeunes gens comme électrisés à ce nom qui était répété de toutes parts, avec exaltation, par les amis du bien, du trône et des autels.

- Oui, dit le comte, le marquis de Rocnoir blessé, que les gendarmes poursuivent; et ces gendarmes, je les aperçois se dirigeant de notre

Après un instant de réflexion, l'aîné dit à son frère : " | Hearing ou tule stout the best in

- Alfred, mets-toi aux ordres de M. le comte. conduis ces messieurs à notre mère, et dis-lui qu'elle va avoir l'honneur d'abriter sous son toit le valeureux marquis de Rocnoir.

Sans perdre de temps, il se dirigea vers les gendarmes, afin d'arrêter leur marche.

La ferme du Tremblay était, comme nous l'avons dit plus haut, située sur la lisière d'une forêt. De ce côté, on arrivait à la ferme par une plaine. Mais c'était le seul point accessible de cette habi-

tation transformée en forteresse dans les temps de troubles du moyen âge. Des rochers à pic la défendaient presque de toutes parts contre l'attaque ou

Deux fortes tours flanquaient la porte, et en formaient en quelque sorte une citadelle.

Pour garder sa demeure, la fermière avait cinq fils, dignes de la valeur de leur père, qu'ils s'efforçaient d'imiter. Ils se rappelaient les enseignements qu'ils leur avait donnés à son lit de mort :

« Soyez fermes devant le danger, ne tremblez qu'à la vue du péché. N'oubliez jamais que les parents sont les représentants de Dieu sur la

Tous avaient les paroles de leur père gravées dans leur mémoire, et, si tous ne savaient pas atteindre à la hauteur de l'auteur de leurs jours, aucun du moins ne se montrait indigne du nom qu'il portait. Les idées révolutionnaires avaient en vain pénétré dans cette demeure patriarcale.

Le jeune Alfred, suivant le comte, arriva auprès du marquis, auquel il donna toutes les marques de son respect, mais sans perdre un temps précleux. by disminibate almost all for intermed all

Afin qu'ils ne fussent pas aperçus des gendarmes, il conduisit ses hôtes par la forêt, jusqu'à une petite poterne cachée par un lierre.

Il frappa trois fois d'une façon particulière. Après quelques instants de silence, trois coups retentirent à l'intérieur.

alartates alarda of the m

Alfred y répondit par un signal particulier. Aussitôt la poterne fut ouverte, et le jeune fermier invita ses hôtes à prendre possession de sa demeure hospitalière.

Nos fugitifs se trouvèrent en face d'une semme âgée de soixante ans environ, mais qui supportait les années avec la vigueur qui est l'apanage de la vie des champs.

- Soyez les bienvenus à la ferme du Tremblay, Messieurs, dit-elle.

Mais, ayant aperçu le marquis blessé, elle interrogea son fils du regard.

- C'est M. le marquis de Rocnoir, ma mère, que j'ei l'honneur de conduire dans votre de-

- M. le marquis de Rocnoir! Serait-il possible?... mais blessé, hélas!

- Votre gracieuse hospitalité, Madame, repartit le marquis, est un baume qui peut guérir bien des plaies.

- Tout ici sera à vos ordres, M. le marquis. En parlant ainsi, ils étaient entrés dans le corps de logis de la ferme.

Mais, Alfred ayant appris à sa mère, en quelques mots, que le urs hôtes étaient poursuivis et qu'il y avait lieu de craindre une visite domiciliaire, la fermière, après avoir réfléchi quelques instants, dit comme en se parlant à elle-même :

- C'est le seul moyen de les mettre tous en sûreté; à moins que quelque traître... Mais non, les délateurs n'existent pas au Trembley.

Au moment où les deux gendarmes entraient avec son fils aine, la fermière conduisait ses nouveaux hôtes dans une chambre écartée dont la porte était masquée et semblait défier tous les re-

Mais les révolutionnaires de 1793 avaient des yeux de lynx pour découvrir leurs victimes!

(A suivre.) J. GONDRY DU JARDINET.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN Illustrée, 10 centimes

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du nº 154: Le concours agricole et M. Grévy. Quel nez ils font! Le Banquet municipal. Bras de fer, veille! Un maire qui fait ses affaires. Férocilé républicaine. Politique coloniale. Conseillers municipaux républicains. Millions et milliards. Un juge plein de logique. Un quiproquo.

a boîte partit le soir même, qu'enfin ledit monsieur s'était montré assez généreux à

Comme détail complémentaire, le comson égard. missionnaire ajouta que cet inconnu devait être un étranger, car il s'était exprimé assez difficilement en français.

Dans l'après-midi et dans la soirée, la plupart des hôtels furent visités par les agents du service de la súreté; on ne trouva

Au dernier moment, on assure qu'un individu dont le signalement répond assez à celui donné par le commissionnaire aurait élé arrêlé.

REVUE FINANCIÈRE.

La Bourse ne veut plus entendre parler raison, elle fait la sourde oreille à toutes les questions tou-chant les insuffisances budgétaires, le désaccord

La spéculation ne se préoccupe que d'une éventualité heureuse, la nouvelle de la prise de Bac-Ninh. Beaucoup l'ont escomptée en achetant des primes, les pessimistes se contentent de ne pas

Le marché est un peu plus ferme, mais on ne se dissimule pas qu'on a besoin des capitaux de l'é-pargne pour aller de l'avant, or ils sont timides et demaodent à être rassurés.

Nos fonds publics se sont améliorés sur la clôture de la buitaine précédente: le 4 1/2 0/0 a fait 106.02 au lieu de 105.97; le 3 0/0 amortissable, resté à 77.32, est en reprise de 23 centimes; le nouveau de 40 centimes à 76.57; quant au 3 0/0 perpétuel, il s'est élevé de 76.10 à 76.40. Le mouvement de reprise des rentes a élé fave-

rable aux actions de nos Sociétés de crédit. La Banque de France a peu varié à 5,150. L'encaisse s'est augmenté de 6,076,992 fr. Les béné-

fices de cette période de l'année sont supérieurs de 350,000 fr. à ceux de l'année précédente. Sur les actions du Crédit Foncier, la bausse se fait progressivement, mais avec sureté; en cete 1,235. On prévoit des prix plus élevés en raison du dividende important qui sera distribué celle année; on parle de donner 60 fr. par action.

Les Obligations Foncières de cet établissement sont toujours très-demandées par le public ; les lots qui sont attachés à chacun des tirages sont très-importants et constituent un attrait de plus, joignons à cela le revenu de ces titres qui est presque égal à celui des rentes françaises et l'on comprendra la préférence du public pour ce place-

Parmi les Sociétés qui, après le Crédit Foncier, obtiennent de bonnes demandes, il nous faut citer le Crédit Industriel et Commercial qui demeure inébranlable à 675.

On recherche en ce moment les actions de la Société du Printemps ; le succès remporté par cette entreprise lors de l'inauguration de ses vastes magasins a amené l'attention des capitaux de placement sur cette valeur. Les recettes de cet établissement vont toujours en croissant, avant peu elles auront triple; or dans la situation présente, les titres rapportant 8 à 10 0/0, avec une augmentation colossale des recettes, les cours doivent s'élever à

L'action de Suez a coté 2,050, elle reste à 2,040,

c'est un prix avantage ux.

će.

ient

t la

des

008

On peut dores et déjà considérer comme acquis le vote des conventions signées par M. de Lesseps avec les armateurs de Londres.

L'abaissement progressif du dividende était prévu par les fondateurs, ils ont réussi à protéger dans les moments les plus critiques les intérêts des actionnaires, ils ne manqueront pas encore cette fois à cette tâche : les actionnair conventions, affirmeront ainsi le monopole de la

De toutes les valeurs, les plus actives ont été les actions de chemins de fer ; la hausse a atteint des

proportions sérieuses.

Ainsi le Nord s'est élevé à 1,700; le Midi parti de 1,120 a atteint 1,135. Sur l'Orléans la hausse a été plus violente, de 1,290 on est arrivé à 1,325. C'est que la convention avec l'Etat est des plus profitables pour cette Compagnie et amènera une augmentation rapide du dividende.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

CLASSE DE 1883.

Itinéraire du Conseil de révision dans l'arrondissement de Saumur.

Étrangers au département, le samedi 22 mars, à 1 heure, à la Préfecture (Angers).

Doue, le jeudi 3 avril, à 2 heures, à la

Vihiers, le vendredi 4 avril, à midi, à la

Montreuil-Bellay, le samedi 5 avril, à 4 heure 4/2, à la Mairie. Gennes, le lundi 7 avril, à 4 heure, à la

Mal. Saumur (Nord-Est), le lundi 42 mei, à

4 heure 4/2, à la Mairie. Maison centrale de Fontevrault, le mardi 13 mai, à 8 heures.

Saumur (Nord-Ouest), le mardi 43 mai, à 4 heure 1/2, à la Mairie.

Saumur (Sud), le mercredi 44 mai, à 9 heures, à la Mairie.

Nombre d'hommes à visiter.

Doué, 406; plus les ajournés des deux classes précédentes, 30; total, 436.

Vihiers, 443; ajournés, 34; total, 477. Montreuil-Bellay, 94; ajournés, 22;

Gennes, 50; ajournés, 21; total, 74. Saumur (Nord-Est), 65; ajournés, 48;

Saumur (Nord-Ouest), 58; ajournés, 16; total, 74.

Saumur (Sud), 455; ajournés, 34; total,

Le tirage au sort aura lieu, à Longué, canton de Baugé, le samedi 40 mai; à Beaufort, le jeudi 15 mai.

Nous ne saurions trop rappeler aux intéressés qu'il sera procédé, en 1884, à une revue d'appel des hommes à la disposition de l'autorité militaire des classes de 1879 et 4884 et des hommes classés dans les services auxiliaires des classes de 1875, 1877, 4879 et 4884.

La revue s'effectuera, comme les années précédentes, au chef-lieu du canton, le jour où le Conseil de révision se réunira pour procéder à la formation de la classe de 1883 et une demi-heure avant le commencement de la

L'appel sera fait par le commandant du bureau de recrutement, en présence de l'officier général ou supérieur, membre du Conseil de révision.

Tous les hommes soumis à la revue, et qui seront présents dans le canton, seront tenus de se rendre dans leur subdivision d'origine; ils devront être porteurs de leurs livrets individuels.

Les jeunes soldats qui ont obtenu des sursis d'appel et les engagés conditionnels en sursis sont dispensés d'assister à cet appel.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

La Chambre a repoussé, par 302 voix contre 202, un amendement à l'article 25 de la loi relative aux instituteurs; cet amendament attribuait aux recteurs la nomination des instituteurs et institutrices.

MM. de Maillé, de Soland, de Terves ont

MM. Benoist, Bury, Maillé (Alexis) ont Volé contre.

- L'amendement de MM. Michon et Steeg attribuant la nomination des instituteurs aux inspecteurs d'Académie a été rejetée par 292 voix contre 206.

Ont voté pour : MM. Bury, de Maillé, de Soland, de Terves;

Ont voté contre : MM. Benoist, Maillé (Alexis).

- L'article 25 attribuant aux préfets la nomination des instituteurs a été voté par 314 voix contre 170.

Ont voté pour : les trois députés démo-

Ont voté contre : les trois députés royalistes.

Il est bien constant, aujourd'hui, que le député de Baugé, M. Benoist, n'a pas été vu à son domicile, ni à Paris, ni en Anjou, depuis une dizaine de jours. Comment donc expliquer que son nom figure toujours dans les votes de la Chambre?

La famille et ses amis, qui ne dissimulent plus leurs inquiétudes, ignorent absolument aujourd'hui le lieu de sa retraite.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire:

« M. le ministre de l'agriculture vient de décider que les propositions de secours pour des pertes agricoles (bestiaux ou autres), ou des accidents afférents à l'exercice 4883, devront lui être transmises le 1er avril prochain au plus tard.

» En conformité de cette décision, M. le préfet, par une circulaire en date du 16 février, adressée à MM. les sous-préfets et maires du département, invite les intéressés à remettre, avant le 15 mars, les demandes qu'ils seraient dans l'intention de formuler pour des pertes de cette nature. »

Soulanger. - Samedi soir, vers 9 heures, la femme de M. André, demeurant à Sou-

langer, entendit, dans une cave auprès de sa maison, le bruit d'un corps qui tom-

Effrayée et ne s'expliquant pas ce tapage, elle en informa son mari qui alla voir ce que cela pouvait être.

Sous un puisard, il découvrit le corps de

Mme Moreau baignée dans son sang. Cette femme, âgée de 72 ans et presque aveugle depuis plusieurs années, habitait chez son fils, forgeron à Soulanger.

On se demande pourquoi, à cette heure de la nuit, elle est sortie seule; évidemment elle s'était trompée de direction.

Le docteur Gaudrez, appelé le lendemain matin, déclara que la mort avait dû être instantanée par la rupture des os du crâne.

ANGERS.

Fête de charité. — Grand defile carnavalesque de la Mi-Carême. — La fêle de charité,, projetée pour la Mi-Carême, ayant été décidée en principe, et fixée au dimanche 22 courant, avec l'assentiment de l'Administration municipale, une réunion, à laquelle avaient été convoqués tous les jeunes gens de bonne volonté, a eu lieu mercredi soir au café du Commerce. Plus de trois cents personnes y assistaient.

L'assemblée, après avoir composé son bureau, pria le président de lui faire connaître le but de la fête et les moyens auxquels il avait songé pour l'organiser.

Le président exposa, dans les termes les plus précis, que le but de la fête était de récolter le plus d'argent possible pour les pauvres, et que, quant aux moyens d'organisation, la réunion avait été provoquée, faisant appel à tous pour les étudier.

Le président s'est attaché à faire ressortir qu'il ne s'agissait pas d'une cavalcade, mais seulement d'un Défilé carnavalesque, où chacun pourrait donner un libre cours à sa fantaisie et à son initiative. (L'Anjou.)

Faits divers.

PREDICTIONS CHINOISES. — Au moment où nos soldats viennent de faire un pas de plus en avant sur les bords du fleuve Rouge, il n'est pas inutile de rappeler que cette guerre était attendue par les Chinois. Sur la foi d'anciennes prophéties, les habitants du Céleste-Empire verraient des événements de la plus haute importance pour leur pays.

Dans le Mahométisme en Chine, publié en 1878 par M. P. d'Abry de Thiersant, une prédiction attribuée à Lieoupe-Ouan, astrologue de l'empereur Tai Tsong (Ming), annonce que vers notre époque « des hommes » extraordinaires viendront du Royaume » de Tsong (occident), après avoir parcouru » des distances considérables, et s'arrête-» ront dans un lieu tranquille » (Annemou Nganan veut dire en chinois « lieu tranquille »). Au printemps, les rouges (les étrangers sont appelés en Chine hongmaotsee, les hommes à cheveux rouges pénétreront dans le royaume du Milieu, il y aura des combats terribles et le peuple souffrira beaucoup, etc., etc.

N'est-il pas étrange que des prédictions de cette nature aient cours en Chine, pendant que les Mahométans, de leur côté, annoncent la grande prise d'armes de l'Islam sous la conduite du Madhi?

Il est certain, pour cette dernière prophétie, qu'elle est mentionnée dans l'Histoire ecclésiastique de Holzganler et que l'édition imprimée en 1840 détermine la date de 1883 pour le début de cette conflagration, bien digne des temps où nous vivons.

Une Nuit affreuse

« J'ai pris deux boîtes de vos Pilules Suisses (à 1 fr. 50 la boîte), et depuis lors je n'ai plus éprouvé mes migraines qui me faisaient garder le lit de trente-six à quarante-huit heures tous les huit ou dix jours. Je me fais un plaisir d'engager les personnes qui souffrent à s'adresser à vous, que je qualifie de bienfaiteur de l'humanité. Je vous autorise à publier cette lettre comme il vous plaira, elle sera une preuve de plus contre les incrédules qui douteraient encore de l'efficacité de votre excellente et précieuse préparation. cellente et précieuse préparation. » Boulle, jardinier, Marseille (Oise). »

A. Hertzog, phon, 28, rue de Grammont, Paris.

Caisse d'Épargne de Saumur. Séance du 9 Mars 1884.

Versements de 110 déposants (12 nouveaux), Remboursements, 25,488 fr. 50 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au laux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de

Théatre de Sammur.

TOURNÉES ARTISTIQUES SOUS LA DIRECTION DE M. HAUMONT.

JEUDI 13 mars 1884,

Représentation extraordinaire avec l'assentiment tout particulier de M. Victor Hugo

RUY-BLAS

Pièce en 5 actes, en vers, de M. Victor Hugo.

1er acte, Don Salluste. - 2e acte, La Reine d'Espagne. - 3º acte, Ruy-Blas. - 4º acte, Don César de Bazan. - 5º acte, Le Tigre et le Lion.

M. Julien Hamel, de la Comédie-Française, jouera le rôle de Don Salluste.

M. HAUMONT jouera le rôle de Ruy-Blas.

Mile Arly, du théâtre national de l'Odéon, jouera le rôle de Maria de Neubourg, reine d'Espagne.

M. Collin, du théâtre du Vaudeville, jouera le rôle de Don César.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

GRAND SUCCES! — NOUVEAUTÉ MUSICALE

MUGUET et MYOSOTIS

Marzurka brillante pour piano, PAR SAMUEL FISCHER.

En vente chez l'auteur, rue d'Orléans, 49, Saumur.

LE JEUNE AGE ILLUSTRE Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de MIle LERIDA GEOFROY.

Sommaire du nº 167 (samedi 8 mars 1884):

Héracle, par Vassel de Fautereau. - Courrier des enfants : Les renards et leurs terriers, par A. Brébion. — La bible du paysan, par Edouard Gautier. — La tentation, par Mélanie Bourotte. — Calendrier du Jeune Age: Saint Jean de Dieu, par Freund. — Les métamorphoses de labetterave, par M. Melchior. — Heures de loisir, par Pr.

COUVERTURE: Prime. - Annonces.

ABONNEMENT: pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. - Bureaux: 76, rue des Saints-Pères, Paris.

CREDIT HYPOTHECAIRE (23° ANNÉE)

PRÉTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rejou et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PRENEZ GARDE.

On imite le VÉRITABLE SIROP DE BOCHET 10DE de BERTHAND aîné, le meilleur de tous les dépuratifs, le seul réellement efficace contre les altérations et les impuretés du sang et des humeurs; dartres, boutons, démangeaisons, migraines, nédartres, boutons, demangeaisons, migraines, névralgies, étourdissements, constipation, manque d'appétit, dépôts d'humeurs, de lait, etc.; — goîtres, glandes, plaies, abcès, rhumatismes et douleurs en général. Exiger la signature Bentrand aîné, 40 ans de succès. Notice gratis. Flacons 2.50, 5 fr.; france en ajoutant 0,75 c. en sus. S'adresser pharmacie Bentrand aîné. sus. S'adresser pharmacie Bertrand aîné, Hantzer, succ., 21, place Bellecour, Lyon. - Depôt à Saumur: pharmacie Laumondais, place de la

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DUFY, ALPHONSE.

Par jugement en date du 10 mars 1884, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré le sieur Dufy, Alphonse, chapelier, demeurant à Saumur, rue Saint-Jean, en état de faillite; a fixé l'ouverture provisoire de la faillite audit jour 10 mars 1884, date du dépôt du bilan.

Juge-commissaire : M. Regnard. Syndic provisoire: M. Doussain.

Pour extrait:

Le commis-greffier assermenté, (182)GAUTIER.

A CÉDER Pour la Saint-Jean prochaine,

UM BOM GARR ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE A LOUER, du 15 mai au 15 août prochain, une MAISON ou partie de maison meublée ou non meublée, avec écurie et remise.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine.

MAISON

Rue Saint-Jean, nº 29.

Un 1er, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon; Au 2e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27.

CÉDER

Un MAGASIN de Mercerie ET D'ÉPICERIE

Situé à Saumur, dans une des principales rues.

S'adresser à M. GAUTIER, notaire à Saumur. (150)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884. BEAU ET VASTE

MAGASIN Rue du Port-Cigongne.

S'adresser à Mme Dupuy-Lebreton, même rue.

A CÉDER UN BON FONDS DE PATISSERIE

ET CONFISERIE Situé dans un des plus beaux

quartiers d'Angers. Riche installation - Belle clientèle. Prix modéré.

S'adresser à M. MARCHAND, notaire, boulevard du Haras, ou à M. Robin, expert-comptable, rue Ménage, 23,

A CEDER

PRÉSENTEMENT

FONDS D'EPICERIE

Et DÉBIT de VIN.

S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des REPARATIONS.

A VENDRE

VOITURE DE VOYAGE presque neuve. - Occasion.

S'adresser au bureau du journal.

M. René ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il continue à recevoir, de ses marchands de Normandie et de Bretagne, des cidres de 1re qualité pouvant être vendus à des prix modérés. (130)

ALOUER

Pour le 1er octobre 1884,

MAISON

CAVES ET SERVITUDES Propres au commerce de Vins,

A Saint-Florent. S'adresser à Mme veuve Poirou, ou à Me Pinault, notaire à Saumur.

A VENDRE

VIN BLANC pour bouteilles, des meilleurs côteaux, logé en fûts de 195 à 206 litres.

S'adresser, 7, rue Cendrière, à Saumur, chez M. Gumbon.

Une Maison de commerce demande un GARÇON de magasin, sachant soigner les chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

ON DEMANDE un apprenti pour Mercerie et Rouennerie.

S'adresser à M. LEPAGE, rue de la

AU GAGNE-PETIT NOUVEAUTÉS

M. PETIT-SALMON demande un apprenti.

UN MÉNAGE demande une place, le mari comme jardinier, la femme comme femme de service.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une femme pour faire le service de femme de chambre; bonne lingère et connaissant le service d'intérieur.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME se propose pour cirer les parquets, entretenir les maisons, faire le jardinage et soigner les malades le jour et la nuit.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

OUVRIERS BIJOUTIERS

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Prêche, 4,

Comprenant: Huit appartements, cour, cave, écurie et remise.

S'adresser à M. GAUTIER, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,

une maison

Rue Haute-Saint-Pierre,

Composée de 14 pièces meublées et de diverses dépendances.

S'adresser à M. DAROUSSAT, rue Haute-Saint-Pierre, nº 29, Saumur.

En cours de publication DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré Qui paraît tous les Dimanches:

L'Assassinat du Pont-Rouge

Par CHARLES BARBARA.

VEUVE ET VIERGE Par Emile CHEVALIER.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS:

DÉPARTEMENTS: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 51 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

Nota. - Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 28e ANNÉE

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de

bourse, etc., etc. Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

GUIGNON

Courrier de Saumur à Baugé.

Se charge de toutes les commis. sions pour Baugé et pour la ligne. Service de voitures à volonté le jeudi et le samedi. Service régulier de Saumur; départ à 4 heures du

Hôtel des Voyageurs, à Saumur.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stoma. chique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café Barlerin est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, Guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins, il detruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la Migraine et les Névralgies. Le Caré BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygie. nique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MIL-LIERS DE MALADES doivent leur guéri-son à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en aire 200 tasses, prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.
Produits admis à l'Exposition uni-

verselle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND épicier, rue d'Orléans.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875. VELOUTINE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle an teint que fraisheur naturelle. . Ch. FAY, Inventeur

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

BOURSE DE PARIS DU 10 MARS 1884 Cloture | Dernier Valeurs au comptant Clotur précte Valeurs au comptant Cloture précte Valeurs au comptant Valeurs au comptant 76 55 » 77 55 » 76 65 8 105 ... 106 30 ... 508 ... 5110 ... 480 ... 935 ... 550 ... 1240 ... 327 50 » 76 50 77 40 76 60 104 75 3 % amortissable. 3 % — (nouyeau) . 4 1/2 % (nouveau) . Obligations du Trésor . OBLIGATIONS. Paris-Lyon-Méditerranée. Midi 11136 25 1140 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 505 25 358 - 1865, 4 %... - 1869, 3 %... - 1871, 8 %... - 1875, 4 %... - 1876, 4 %... Bons de liquid. Ville de Paris. 1700 1712 50 516 517 365 Orléans 106 10 Orléans...... 405 502 a 508 5120 a 5110 405 » 812 n 1455 392 75 394 Banque de France. . , . 514 Société Générale 362 363 Canal de Suez. 2034 515 523 Paris-Bourbonnais 514 75 358 Comptoir d'escompte C. gen. Transatlantique. . . 488 75 488 523 n Canal de Suez. Obligations communales 1879. Obligat. foncières 1879 3 %... Obligat. foncières 1883 3 %... 439 . 1238 75 1240 330 , 327 447 Credit mobilier ,

CHEMINS GARES DE SAUMUR DE FER

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver) Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1e octobre 1883) DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnlère) 8 — 56 — matin, omnibus-mixte. Mixte Mixte Mixte Mixte Mixte matin. matin. soir. soir. Mixte matin. Mixte soir. 6 55 9 45 4 27 matin. matin. soir. soir. soir. 1 05 1 16 1 25 7 55 8 05 Montreuil-Bellay . . . (dépar Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg. . . 6 05 8 50 3 "" Saumur. . . (départ) 6 55 8 30 11 03 soir, 9 01 9 10 3 16 3 30 Chacé-Varrains . . 6 15 . . . 7 13 10 07 4 43 8 46 4 8 7 22 10 20 4 51 8 54 » a (arrivée) 7 35 10 33 5 3 9 06 11 35 express. Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg Montreuil-Bellay. . . (6 23 Chacé-Varrains omnibus, (arrivée) 6 38 | 9 27 | 1 42 | 3 47 | 8 28 (s'arrête à Angers). DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers. MONTREUIL-BELLAY - POITIERS SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte, omnibus. Mixte | Mixte Mixte | Mixte - express. soir, omnibus-mixte. soir. matin. soir. matin. soir. matin. _ omnibus (s'ar. à Tours) 12 10 12 55 1 28 7 b 7 58 . (départ) 5 50 Montreuil . (départ) 1 53 8 35 Poitiers . . Loudun Saumur. . . . (départ) 6 05 Montreuil-Bellay 7 03 Lernay 7 14 Brion-sur-Thouet 7 27 Saumur. Thouars . . (départ) Brion-sur-Thouet . . . 3 50 4 02 4 16 - express-poste. 8 27 8 40 8 51 9 09 9 18 Arçay. . Mirebeau 3 14 4 4 4 25 9 53 10 47 Mirebeau 2 27 3 13 Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à 9 23 9 55 Arcay. . 8 01 Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. Neuville . Thouars . . (arrivée) 7 46 9 16 | Saumur . . . (arrivée) 10 33 Poitiers . (arrivée) 10 32 4 56 Montreuil-Bellay(arrivée) 9 24